

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

## PROCÈS-VERBAL

Le 16 mai 2011

Au siège social de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, le seizième (16<sup>e</sup>) jour du mois de mai de l'an deux mille onze (2011), a lieu la soixante treizième (73<sup>e</sup>) assemblée du comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, à laquelle participent :

Sont présents :

- Mme Monique Brisson, présidente
- M. Éric Beaulieu
- Mme Jacqueline Boubane
- Mme Mireille Carrière
- M. Francis Dumais
- Mme Thérèse Hudon
- Mme Suzanne Lachance
- M. Michel Lanctôt
- M. Jacques Lemire
- M. Pierre O'Donoghue

Cette assemblée a été convoquée par messenger le 11 mai 2011.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Brisson préside l'assemblée et constatant qu'il y a quorum, en fait l'ouverture à 8 h 05.

### RÉSOLUTION CE 160511-547 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la soixante treizième (73<sup>e</sup>) assemblée du comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil avec les modifications suivantes :

- Ajout à l'item Varia – Déroulement du CA du 6 juin 2011;
- ajout de l'item 13 – Entente de partenariat sur les gangs de rue 2088-2011 : Projet Mobilis;
- ajout de l'item 14 – Option de renouvellement d'une année pour le bail avec la ville de Longueuil;
- ajout de l'item 15.5 – Invitation du CDBAL – Lancement de la route Fleurs et Saveurs;
- les items suivants sont décalés en raison des changements mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité.

### RÉSOLUTION CE 160511-548 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE DOUZIÈME (72<sup>e</sup>) ASSEMBLÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 18 AVRIL 2011

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la soixante douzième (72<sup>e</sup>) assemblée du comité exécutif tenue le 18 avril 2011 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

## **SUIVI DES ACTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 72<sup>e</sup> ASSEMBLÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

La direction générale fait part aux membres des actions et suivis découlant du procès-verbal de la 72<sup>e</sup> assemblée du Comité exécutif.

### **RÉSOLUTION CE 160511-549 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011 DE LA CRÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement de régie interne de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à cet effet;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Rapport d'activités 2010-2011 déposée par la direction;

**IL EST RÉSOLU** de recommander au Conseil d'administration de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil d'adopter lors de sa prochaine assemblée prévue le 6 juin 2011 la proposition ci-jointe de Rapport d'activités 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CE 160511-550 ÉTATS FINANCIERS 2010-2011 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Monsieur Bernard Grandmont, de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, présente aux membres du CE les états financiers 2010-2011 de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil et répond aux questions des élus.

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement de régie interne de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à cet effet ;

**CONSIDÉRANT** le dépôt des états financiers 2010-2011 ainsi que le rapport des vérificateurs externes préparé à la demande de la direction ;

**IL EST RÉSOLU** de recommander au Conseil d'administration de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil d'adopter lors de sa prochaine assemblée les états financiers 2010-2011 ainsi que le rapport des vérificateurs, tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION CE 160511-551 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011-2012**

**CONSIDÉRANT** la satisfaction de la direction générale face aux services rendus par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

**CONSIDÉRANT** la correspondance de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, concernant l'offre de service et la confirmation des honoraires de vérification établis pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2012 (voir document ci-joint);

**IL EST RÉSOLU** de recommander au conseil d'administration de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, lors de sa prochaine assemblée de procéder à la nomination de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme vérificateur externe de la CRÉ de Longueuil pour l'exercice financier 2011-2012 et d'accepter l'offre de service et la confirmation des honoraires de vérification établis à 7 250 \$, taxes en sus, pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2012. Des honoraires de 450 \$ seront facturés pour toute réunion additionnelle.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-552**

**ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE 2008-2010 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION LOCAL DU SECTEUR LAFLÈCHE**

**CONSIDÉRANT** l'Entente de partenariat sur la revitalisation urbaine intégrée dont était signataire la CRÉ de l'agglomération de Longueuil et qui est venue à échéance le 31 décembre dernier 2008-2010;

**CONSIDÉRANT** la subvention accordée (123 445 \$) par la CRÉ de l'agglomération de Longueuil au comité local en RUI du secteur Laflèche de l'arrondissement Saint-Hubert pour la mise en œuvre de son plan d'action en RUI;

**CONSIDÉRANT** la convention signée avec le fiduciaire de la subvention de la CRÉ, c'est-à-dire la Maison de la famille la Parentr'aide, laquelle prévoyait la fin de la période de dépenses admissibles le 12 juin 2011;

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le fiduciaire à l'effet de prolonger la période de dépenses admissibles jusqu'au 19 octobre 2011 afin d'utiliser en totalité la subvention de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil et ainsi poursuivre la mise en œuvre du plan d'action en RUI pour le secteur Laflèche;

**CONSIDÉRANT** que la CRÉ de l'agglomération est partenaire de la nouvelle Entente en RUI 2011-2014 et que le secteur Laflèche fait toujours partie des cinq zones prioritaires de revitalisation (**résolution CE 180411-538**);

**IL EST RECOMMANDÉ** de prolonger la période de dépenses admissibles de la convention de subvention signée avec le fiduciaire « la Maison de la famille la Parentr'aide » jusqu'au 19 octobre 2011. Attendu que cette prolongation a pour effet de reporter au 15 janvier 2012 le délai pour la reddition de compte par le fiduciaire, c'est-à-dire le dépôt d'un rapport final sur la réalisation du projet accompagné des états financiers vérifiés par un comptable externe. Le fiduciaire demeure assujéti à l'ensemble des autres conditions inscrites à la convention de subvention signée avec la CRÉ de l'agglomération de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-553**

**ENTENTE DE DÉLÉGATION CONCERNANT LA GESTION DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – VOLET II 2011-2012**

**CONSIDÉRANT** que le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil comporte, parmi ses initiatives prioritaires, de favoriser les milieux de vie où le cadre d'aménagement répond aux besoins de la population ainsi qu'aux besoins en espaces verts et en parcs nature;

**CONSIDÉRANT** la proposition du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de reconduire l'entente de délégation concernant la gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II pour l'année financière 2011-2012;

**CONSIDÉRANT** que la CRÉ de l'agglomération de Longueuil est signataire et mandataire de l'entente de délégation concernant la gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II pour l'année financière 2010-2011;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de s'adjoindre un organisme expert dans ce domaine pour la mise en œuvre de cette Entente, soit l'Agence forestière de la Montérégie ou tout autre organisme détenant l'expertise requise;

**IL EST RÉSOLU :**

- d'autoriser la présidente de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à signer la proposition d'entente de délégation;
- d'autoriser le directeur général de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à négocier et à signer l'entente de services avec l'organisme expert dans ce domaine pour la mise en œuvre de l'Entente.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-554**

**CANDIDATURE CONJOINTE DES VILLES DE LONGUEUIL, BOUCHERVILLE, SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE ET SAINT-LAMBERT POUR LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC À L'ÉTÉ 2014**

**CONSIDÉRANT** le Programme de travail 2011-2012 qui prévoit favoriser la reconnaissance de l'agglomération de Longueuil comme une région d'accueil d'événements sportifs et de loisirs de grande envergure;

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière adressée par la Ville de Longueuil afin de déposer conjointement avec Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert un dossier de candidature pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec à l'été 2014;

**CONSIDÉRANT** que l'obtention de la Finale des Jeux du Québec 2014 représenterait pour l'agglomération des retombées économiques, sociales et touristiques majeures et que cet événement majeur s'inscrit dans l'ensemble des axes du Plan quinquennal de développement régional 2007-2012;

**IL EST RÉSOLU** d'accorder à la Ville de Longueuil une aide financière de 20 000 \$ conditionnel à la réalisation du montage financier proposé et à la poursuite du dépôt du dossier de candidature suite aux visites techniques par SPORTS QUÉBEC en mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-555**

**FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** que le caucus des maires de l'agglomération de Longueuil a confié au cabinet de la mairesse de Longueuil l'organisation du *Forum sur le développement économique de l'agglomération de Longueuil* qui se tiendra le 8 septembre 2011;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité directeur impliquant les principaux partenaires concernés, dont la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, assure l'organisation du Forum;

**CONSIDÉRANT** que l'événement favorisera la concertation des élus et partenaires de l'agglomération de Longueuil sur l'ensemble des cibles d'interventions décrites dans l'axe 1 *Économie, innovation et création de richesse* du Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil;

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière adressée par la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud pour assurer la logistique et les communications du Forum sur le développement économique de l'agglomération de Longueuil;

**IL EST RÉSOLU :**

- d'accorder à la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud une aide financière de 20 000 \$ ainsi qu'un maximum de 1 000 \$ pour les frais de vérification comptable sur présentation des pièces justificatives. Le tout est conditionnel à la réalisation du montage financier.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION CE 160511-556**

#### **ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE FORUM JEUNESSE LONGUEUIL ET LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE MODALITÉ D'UTILISATION DES MONTANTS AFFECTÉS ET LES ACTIONS PRÉVUES**

**CONSIDÉRANT** l'annexe A, ci-déposée, identifiant les modalités d'utilisation des montants affectés et les actions prévues;

**CONSIDÉRANT** l'adoption de l'entente de partenariat entre le Forum jeunesse Longueuil et le secrétariat à la condition féminine (SCF) **(CE 210311-532)**;

**CONSIDÉRANT** la signature de l'Entente administrative entre le Forum et le SCF en date du 31 mars 2011;

**CONSIDÉRANT** que le Forum jeunesse Longueuil (FJL) devait préciser les modalités d'utilisation du montant affecté et les actions prévues dans les 30 jours suivant la signature du protocole;

**CONSIDÉRANT** que le plan d'action ci-déposée a été développé en continuité et en complémentarité des actions déjà entreprises dans le cadre de l'entente en égalité et des travaux du CFEM notamment;

**CONSIDÉRANT** la résolution **(Forum # 040511-05)** du conseil des membres du FJL recommandant l'adoption de l'ensemble des actions prévues et des montants qui y sont affectés;

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'Annexe A ci-déposé et d'y affecter les montants proposés.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION CE 160511-557**

#### **ADHÉSION DU FORUM JEUNESSE LONGUEUIL À LA TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (TCFJRQ) ET DÉSIGNATION DE SES DÉLÉGUÉS**

**CONSIDÉRANT** les règlements généraux de la TCFJRQ à l'effet que le choix des personnes désignées par le Forum jeunesse Longueuil doit être entériné par la CRÉ de Longueuil;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt des membres du Forum à continuer à participer aux travaux de la TCFJRQ;

**CONSIDÉRANT** l'adoption par le conseil des membres du Forum jeunesse Longueuil, lors de sa rencontre du 4 mai 2011, du renouvelant de son adhésion à la TCFJRQ et de la désignation de ses délégués (**Forum #040511-07**) tel qu'indiqué dans le document ci-annexé;

**IL EST RÉSOLU** d'entériner la résolution du Forum jeunesse Longueuil renouvelant son adhésion à la TCFJRQ pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 31 mai 2012 et désignant ses délégués élus à la TCFJRQ pour la même période.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION CE 160511-558**

#### **ENTENTE ADMINISTRATIVE POUR FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE PAR UNE MEILLEURE CONCILIATION ÉTUDE-TRAVAIL 2008-2011 « J'Y ADHÈRE! » - PROGRAMME D'ADHÉSION À LA DÉMARCHE OBJECTIF CONCILIATION ÉTUDES- TRAVAIL/AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** le projet « J'y adhère! » - programme d'adhésion à la démarche Objectif conciliation études-travail/Agglomération de Longueuil » ci-déposé;

**CONSIDÉRANT** la signature de l'Entente administrative pour favoriser la persévérance scolaire par une meilleure conciliation études-travail 2008-2011 (OCET-AL) (**CE 160209-197**);

**CONSIDÉRANT** que le comité directeur de l'OCET-AL a approuvé le projet;

**CONSIDÉRANT** la résolution (**Forum # 040511-06**) du conseil des membres du Forum jeunesse Longueuil recommandant l'octroi d'un montant de 1 994 \$ à même les sommes FRIJ 2006-2009 prévues à l'OCET-AL pour la réalisation du projet;

#### **IL EST RÉSOLU**

- D'adopter le projet tel que déposé;
- d'octroyer un montant de 4 651 \$ du FDR et de 1 994 \$ du FRIJ à même les sommes prévues à l'OCET-AL pour la réalisation du projet;

Attendu que le projet sera mis en œuvre par la coordonnatrice de la démarche OCET-AL.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION CE 160511-559**

#### **FORUM JEUNESSE LONGUEUIL DÉSENGAGEMENT FRIJ - FDR**

**CONSIDÉRANT** les subventions accordées dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009 aux projets énumérés dans le tableau ci-annexé;

**CONSIDÉRANT** les protocoles convenus avec les promoteurs ainsi que les résultats obtenus dans le cadre de ces projets;

**CONSIDÉRANT** la décision des membres du Forum jeunesse Longueuil à cet égard (**Résolution Forum #040511-03**);

**IL EST RÉSOLU** de désengager les montants inscrits au tableau ci-annexé et de les rendre disponibles pour le soutien à d'autres projets.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-560  
RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LA SÉLECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DU  
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) ET AUTRES FONDS RÉGIONALISÉS  
GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL  
PROJETS DONT LA SUBVENTION N'EXCÈDE PAS 5 000 \$**

**CONSIDÉRANT** la Procédure de gestion du Fonds de développement régional (FDR) et ses amendements adoptés par le comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil selon lesquels :

- « Tout projet sélectionné doit faire l'objet d'une résolution du comité exécutif de la CRÉ de Longueuil, à l'exception des projets pour lesquels la demande d'aide financière n'excède pas 5 000 \$. En de tels cas, le directeur général est autorisé à sélectionner les projets et doit en faire rapport périodiquement au comité exécutif dans la formule que le comité exécutif détermine » ;
  - « Le processus d'allocation de fonds pour les mesures découlant des ententes spécifiques et autres conventions est soumis aux mêmes règles que celles prévues pour les activités à incidences régionales (section 3.1) ».

**CONSIDÉRANT** le rapport ci-joint faisant état des projets sélectionnés par la direction ;

**IL EST RÉSOLU** d'entériner cette sélection de projets.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 160511-561  
ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LES GANGS DE RUE 2008-2011 : PROJET MOBILIS**

**CONSIDÉRANT** l'Entente de partenariat sur les gangs de rue dont est signataire la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, laquelle vient à échéance le 31 août prochain;

**CONSIDÉRANT** la subvention accordée dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) à la Ville de Longueuil (227 400 \$) et au Centre jeunesse Montérégie (CJM) (222 600 \$) pour la réalisation du projet *Mobilis* en lien avec les objectifs de l'Entente de partenariat sur les gangs de rue;

**CONSIDÉRANT** la convention de subvention signée avec la Ville de Longueuil et le CJM, laquelle prévoyait la fin de la période de dépenses admissibles au 31 août 2011;

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le CJM dans le cadre de laquelle celui-ci mentionne un surplus projeté au 31 août 2011 de l'ordre de 40 000 \$ pour les opérations du projet *Mobilis* qui relève de lui;

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le CJM à l'effet de prolonger la période de dépenses admissibles du projet jusqu'au 31 décembre 2011 afin de lui permettre d'assumer des dépenses en lien avec l'élaboration d'un document (rédaction, consultation, impression et diffusion) visant à favoriser l'appropriation par les intervenants du CJM du modèle de pratique développé par le celui-ci en matière de prévention et de traitement de l'adhésion des jeunes aux gangs criminalisés (intégration d'un programme clinique « gangs de rue » permanent dans l'offre de services clinique du centre jeunesse);

**CONSIDÉRANT** que le Programme de travail 2011-2012 prévoit de négocier avec les représentants du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) et le CJM le renouvellement de l'Entente de partenariat sur les gangs de rue afin de poursuivre le projet *Mobilis*;

**IL EST RÉSOLU** de prolonger la période de dépenses admissibles du projet *Mobilis* jusqu'au 31 décembre 2011. Attendu que :

- les états financiers vérifiés déposés par la Ville de Longueuil et le CJM à la fin du projet *Mobilis* couvriront la période du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 décembre 2011;
- le dernier versement de 32 800 \$ prévu pour le CJM sera versé en totalité sur réception de ces états financiers;
- le dernier versement de 37 600 \$ prévu pour la Ville de Longueuil sera versé comme suit :
  - o 30 000 \$ avant le 31 octobre 2011, c'est-à-dire à la date prévue au protocole actuel ;
  - o 7 600 \$ sur réception des états financiers du projet.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION CE 160511-562**

#### **OPTION DE RENOUVELLEMENT D'UNE ANNÉE POUR LE BAIL AVEC LA VILLE DE LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** la **résolution CE 210211-507** autorisant la présidente à signer avec la ville de Longueuil un bail pour la location des locaux 280 et 281 de la Place Charles-Le Moyne où est établi le siège social de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil;

**CONSIDÉRANT** que ce bail vient à échéance le 31 octobre 2011 et comporte deux options de renouvellement d'une durée d'un an;

**CONSIDÉRANT** la correspondance reçue de la Ville de Longueuil à l'effet de se prononcer sur la première option couvrant la période du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012;

**CONSIDÉRANT** que selon les termes de ce bail, un avis écrit de 12 mois est requis pour y mettre fin;

**IL EST RÉSOLU** d'autoriser la présidente à signer l'option de renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012. De plus, la direction générale déposera au comité exécutif du 26 septembre 2011 une recommandation concernant une éventuelle relocalisation du siège social de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil.

**ATTENDU** que si des travaux à l'intérieur ou à l'extérieur de locaux loués devaient causer des inconvénients importants dans le cours de nos opérations, la CRÉ de l'agglomération de Longueuil se réserve le droit d'annuler ledit bail.

Adopté à l'unanimité.

#### **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Les documents suivants sont déposés pour information :

- Liste des dépenses encourues, conciliation bancaire et analyse des postes budgétaires pour le mois de mars 2011
- Invitation à un 5 à 7 – Causerie du Forum jeunesse Longueuil, le 6 juin 2011
- Invitation Exposition de photos intergénérationnelle, le 2 juin 2011
- Diverses correspondances reçues du gouvernement du Québec
- Invitation du CDBAL – Lancement de la route Fleurs et Saveurs

## **POINT D'INFORMATION**

### **Forum international 2011 de l'économie sociale et solidaire**

Des informations sont données concernant le Forum international 2011 de l'économie sociale et solidaire qui aura lieu du 17 au 30 octobre 2011 au Palais des congrès de Montréal.

## **VARIA**

Le prochain CA de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil aura lieu le 6 juin prochain, la direction générale informe les membres du CE qu'il y aura 2 présentations dont une du Chantier de l'économie sociale et une concernant le projet d'alliance pour la Solidarité et l'inclusion sociale.

## **PROCHAINES RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Il y aura une rencontre du CE le 6 juin à 15 h 00 juste avant rencontre du conseil d'administration prévue à 16 h 00 à l'Hôtel de ville de Longueuil.

### **RÉSOLUTION CE 160511-563 LEVÉE DE LA RENCONTRE**

À l'unanimité, il est résolu de lever l'assemblée à 10 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de la CRÉ  
de l'agglomération de Longueuil,

La secrétaire-trésorière de la CRÉ  
de l'agglomération de Longueuil,

---

**Monique Brisson**

---

**Suzanne Lachance**